

Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE PEGOMAS



06580

ACTIVITES DE LOISIRS  
FORMULAIRE D'ADHESION  
2021/2022

ACTIVITE PRATIQUEE\* : ANGLAIS – GUITARE – ACCORDEON/PIANO/SOLFEGE

\*sélectionnez votre choix

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Nom du représentant légal : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_  
Numéro de responsabilité civile : \_\_\_\_\_

MODE DE PAIEMENT ET TARIF :  TRIMESTRE  AN

**Moyens de paiement :** la commune vous enverra un titre de recette (facture) selon votre choix. Les paiements mensuels ne sont pas acceptés. Toutefois, vous avez la possibilité de payer par chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, par carte bancaire, virement en vous connectant sur le Site Internet : [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)  
Le paiement en espèces est possible, directement au guichet du SGC (Service de Gestion Comptable) : 119 Route de la Paoute à GRASSE. Modalités de règlement expliquées au verso.

<b>Bruno CLAVEL</b>	<b>GUITARE</b>		
Cours collectifs			
A partir de 7 ans	Adhésion 15€	330€/an	110€/trimestre
Cours particuliers – carnet de 10			
A partir de 7 ans	Adhésion 15€	450€/an	150€/trimestre

<b>Myriam CLUZET</b>	<b>ANGLAIS</b>		
Cours collectifs			
Adulte	Adhésion 15€	450€/an	150€/trimestre

<b>Vanessa PIROMALLI</b>	<b>ACCORDEON/PIANO/SOLFEGE</b>		
Cours collectifs			
A partir de 7 ans avec solfège	Adhésion 15€	495€/an	165€/trimestre
Adulte sans solfège	Adhésion 15€	390€/an	130€/trimestre

Date et signature de l'élève ou représentant légal.

## FACTURATION

Vous avez le choix de payer au trimestre ou à l'année par chèque, par carte bancaire, par virement ou prélèvement.

Dans tous les cas vous recevrez un avis de sommes à payer du Trésor Public, à régler dans les **20 jours**.

## REGLEMENT

Par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public, à l'adresse suivante : **Trésor Public - Service de Gestion Comptable : 119 Route de la Paoute à GRASSE.**

En espèces en vous présentant directement au guichet du SGC muni de la facture à l'adresse suivante : **Trésor Public - Service de Gestion Comptable : 119 Route de la Paoute à GRASSE.**

Le paiement en ligne par Internet, en carte bancaire.

Si vous régler au trimestre, voici les modalités de paiement :

### 1<sup>er</sup> trimestre

Facture à partir du 20 septembre, payable avant le 11 octobre 2021.

### 2<sup>ème</sup> trimestre

Facture à partir du 1<sup>er</sup> décembre, payable avant le 20 décembre 2021.

### 3<sup>ème</sup> trimestre

Facture à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022 payable avant le 21 mars 2022.

Si vous réglez à l'année, vous recevrez la facture à partir du 20 septembre payable au 11 octobre 2021.

### Comité d'entreprise

Les paiements peuvent se faire en ligne par Internet, ou par chèque.

**Sans règlement de votre part à ces dates, la commune se réserve le droit d'annuler votre inscription.**